



Transmis par courriel uniquement

Le 20 septembre 2022,

M. Marc Croteau
Sous-ministre et Administrateur du chapitre 23
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'élargissement de la route d'accès et installation de glissières de sécurité à l'aéroport de Quaqtaq, par le ministère des Transports du Québec (MTQ)
Demande de modification du certificat d'autorisation
Décision : questions et commentaires
V/Référence : 3215-07-010

Monsieur le Sous-ministre,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social inscrite au Titre II de la Loi sur la qualité de l'environnement, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (ci-après la Commission) a procédé à l'analyse des renseignements préliminaires transmis par M^{me} Méliissa Gagnon, de votre ministère, le 16 juin 2022, concernant le projet en rubrique.

Les travaux visés par la présente demande consistent essentiellement en la sécurisation de la route d'accès à l'aéroport du village nordique de Quaqtaq (rue Litua) et aux services municipaux (site d'enfouissement et traitement des eaux usées). Cette route permet également un accès au territoire au pourtour du village nordique. La route doit être élargie par endroit pour permettre l'installation de glissières de sécurité.

L'installation de glissières de sécurité sur 674 mètres de la rue Litua requiert l'élargissement des accotements d'un à deux mètres de chaque côté, sur 12 sections de route. La superficie d'implantation supplémentaire, soit l'élargissement des accotements de route, est estimée à 553 m².

Le prolongement d'un ponceau de drainage de surface d'environ 5 mètres ou moins, selon les conditions du remblai de route, pourrait être requis dans le secteur des réservoirs pétroliers pour permettre l'élargissement de l'accotement requis.

La production de matériau granulaire pour l'élargissement des accotements se fera ou bien par l'exploitation d'une carrière, sous la gestion du MTQ, ou alors d'une carrière exploitée par la société Makivik.

La production des matériaux granulaires et l'entreposage de ceux-ci sont prévus pour l'été 2022.

Les travaux d'installation des glissières de sécurité, incluant l'élargissement des accotements, qui devraient être d'une durée approximative de 15 jours, sont prévus à l'été 2023.

Après examen des renseignements préliminaires et discussion, la Commission souhaite obtenir de plus amples informations afin de rendre son avis sur l'assujettissement du projet à la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social et demande au promoteur de répondre aux questions et commentaires suivants :

Concernant les impacts en milieux humides, la caractérisation datant de 2018 qui a été fournie est incomplète et n'inclut pas tous les secteurs des travaux. Les portions au nord de la route d'accès ne sont pas couvertes par celle-ci.

QC - 1. Afin de mieux estimer les impacts du projet, la Commission demande au promoteur de fournir plus de précisions sur ces milieux ainsi que sur les superficies d'empiètement temporaire et permanent des travaux en milieux humides et hydriques. La Commission estime qu'une visite de terrain pourrait s'avérer nécessaire pour collecter ces informations.

Le promoteur indique que les matériaux granulaires nécessaires à l'élargissement des accotements seront produits via une carrière exploitée par la société Makivik ou le MTQ.

QC - 2. La Commission demande au promoteur de confirmer la localisation de la carrière exploitée de même que l'exploitant. Dans tous les cas, l'exploitant devra s'informer auprès du ministère Forêt, Faune et Parc des modalités de protection d'espèces pouvant nicher dans les gravières et sablières, tel que l'engoulement d'Amérique et les appliquer, le cas échéant.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-ministre, mes salutations distinguées.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Philie', with a stylized, cursive script.

Pierre Philie